



# Se réunir en Conseil Provincial / Régional

## Objectif

Aider le président d'un Conseil Provincial / Régional à structurer et à animer les réunions.

## Destinataires

Président et membres de Conseil Provincial / Régional

## Le mot de Frédéric Ozanam

*Dieu qui rapproche les nuages pour en faire jaillir la foudre, est aussi celui qui rapproche les âmes, quand il lui plaît, pour en faire jaillir l'amour !*

## Règle de la SSV

### § 3.3 Les réunions de membres Vincentiens

Les Vincentiens se réunissent en frères et sœurs en la présence du Christ au sein des Conférences, véritables communautés de foi et d'amour, de prière et d'action. Il est essentiel que se tissent un lien spirituel et une amitié effective entre les membres, et que soit définie une mission commune au service des démunis et des marginalisés. La Société représente réellement une seule et unique Communauté d'amis vincentiens à travers le monde.

### § 3.6 Les conseils

Les Conseils existent pour servir toutes les Conférences qu'ils coordonnent.

Ils aident les Conférences à développer leur vie spirituelle, à intensifier leur service et à diversifier leurs activités afin qu'elles puissent être constamment conscientes des besoins de ceux qui souffrent.

A tous les niveaux, les Conseils sont spécialement appelés à :

- créer de nouvelles conférences,
- aider à l'expansion de celles qui existent,
- stimuler des œuvres spécialisées,
- encourager les vincentiens à assister à des cours de formation,

- souligner l'intérêt de la collaboration avec la Famille Vincentienne,
- favoriser la coopération avec d'autres organisations ou institutions,
- développer l'amitié entre les vincentiens d'une même zone,
- établir une communication dans les deux sens entre les Conférences et les Conseils immédiatement supérieurs.
- encourager le sens d'appartenance à une Société qui s'étend à travers le monde.

### § 3.11 Les Présidents, en tant que Dirigeants - Serviteurs

Suivant l'exemple du Christ, les Présidents à tous les niveaux de la Société, tâchent d'être des Dirigeants tout en étant des Serviteurs. Ils fournissent un environnement encourageant dans lequel les talents, les capacités et le charisme spirituel des confrères sont identifiés, utilisés, développés et mis au service des pauvres et de la Société de Saint Vincent de Paul. Les Présidents ont une responsabilité spéciale dans la Conférence ou le Conseil, comme celle de promouvoir la spiritualité vincentienne.

Le fait d'échanger des mails ou de se téléphoner régulièrement ne remplace pas la nécessité de se réunir régulièrement. Il est important de se réunir et de réfléchir ensemble.

Le président anime cette réunion, en veillant à ce que chacun puisse s'exprimer sur les différents sujets et sur les missions qui lui ont été confiées. Comme le précise la règle, l'esprit de fraternité prévaut pendant la réunion. Pour faciliter la tenue des agendas, un jour fixe peut être arrêté. L'agencement du lieu de la réunion doit permettre à chacun de se voir et de s'entendre aisément.

Un ordre du jour type aide à trouver une structure à la réunion. En voici les différents points.

a/ Temps de réflexion et de partage. Une lecture spirituelle, une méditation, un article de la règle, que les membres sont invités à commenter afin de partager leur foi et de renforcer leur entente mutuelle, ajuster le service à la spiritualité, à savoir placer le pauvre au centre de l'action.

b/ La lecture et l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente rédigé par le secrétaire, et reflétant les décisions prises. Cela permet de s'assurer du suivi des décisions.

c/ L'écho des centres et conférences dépendant du Conseil à travers  
- le rapport des visites rendues.

- en début d'année civile, le suivi des rapports annuels.

- un dialogue sur la nécessité de poursuivre ou d'augmenter le niveau des services rendus par le Conseil à chacun d'eux.

- la réponse à donner à une demande d'aide particulière.

- les actions pour soutenir et développer la solidarité entre centres et conférences.

- la décision des visites et des missions confiées à chacun des membres.

d/ Communication du Conseil National, de la Société Saint Vincent de Paul

- dernier rapport de l'Assemblée Générale du Conseil National.

- informations sur la vie de la SSVP ([www.ssvp-global.org](http://www.ssvp-global.org)).

e/ Les activités et projets

- actions en vue de développer la spiritualité vincentienne.

- suivi et réalisation du programme annuel de formation.

- organisation de rassemblements provinciaux, d'assemblée générale.

- réflexion sur les projets à envisager pour le futur.

- actions en vue d'assurer le recrutement et le renouvellement des membres du Conseil, en tenant compte des échéances des mandats.

f/ Les liens avec les autres vincentiens, et les autres associations

- relations avec les provinces voisines, d'autres branches de la Famille Vincentienne,

- relations avec l'Evêché,

- relations avec d'autres organisations ou institutions, ...

g/ La revue des comptes présentés par le trésorier.

h/ Divers éventuels.

i/ La prière de clôture. On peut soit partir d'une prière existante, soit se laisser inspirer par les situations évoquées lors de la réunion.

Le rapport de la réunion reprendra les actions, responsables et délais décidés ensemble.

Le fait que le Conseil est une ASBL sera également pris en compte :

- respect des statuts de l'ASBL,
- échéance des mandats des administrateurs.
- assemblée générale annuelle avec approbation des comptes et budget, et décharge aux administrateurs.
- classeur avec les convocations et les rapports successifs.

### ***Pour aller plus loin***

Est-ce que la réunion permet à chacun de s'exprimer ?

Est-ce que la réunion est enrichissante et permet d'évoluer dans le service rendu aux centres et conférences ?

Est-ce que le Conseil est ouvert sur le monde qui l'entoure ?

Sommes-nous là où il faut ?

Est-on attentif à communiquer entre nous tous ?

Est-on attentif à se former ?

Sommes-nous ouverts aux suggestions des nouveaux membres ?

### ***Voir aussi***

Dynamiser les conférences d'une province / région

Organiser un programme régional / provincial de formation